

# Visas pour la France. La procédure dématérialisée

La nouvelle procédure ne concerne pas les critères de délivrance de visas ou les documents exigés. Il s'agit uniquement de digitaliser la prise de rendez-vous et d'agir sur les délais en limitant le taux élevé des «no shows» (rendez-vous non honorés). Un prépaiement des frais de services sera exigé à partir du 1<sup>er</sup> décembre.

**Jihane Gattoui**  
j.gattoui@lesesco.ma

autre innovation de taille : à partir de mars 2019, les étrangers ayant obtenu un diplôme de niveau master en France, qui étaient retournés

dans leur pays d'origine, pourront bénéficier d'un titre de séjour pour revenir en France et chercher du travail.

La France veut fluidifier la procédure de demande de visas. Aucun changement n'est prévu au niveau des documents exigés. L'allègement du dossier n'aura pas lieu comme espéré. À cet égard, le Consulat général de France à Rabat souligne que le changement consiste en un accompagnement «personnalisés». Après avoir rempli le formulaire en ligne sur le portail France-visas (à partir du 1<sup>er</sup> décembre), le demandeur recevra par email une liste des documents nécessaires à déposer le jour de son rendez-vous à TLS contact. Toute la procédure de demande de rendez-vous sera dématérialisée. Il n'y aura plus de prise de rendez-vous par téléphone. Une autre nouveauté, le paiement des frais de services de TLS Contact (268 DH) ne se fera plus le jour du rendez-vous. Il faut faire un prépaiement à Wafacash dans les 72 heures qui suivent la prise de rendez-vous en ligne sinon la demande sera automatiquement annulée. Le droit au report du rendez-vous ne sera accordé qu'une fois. Le recours au prépaiement des services est expliqué par la nécessité de garder la maîtrise sur les délais. On constate, en effet, que 25% à 45% des demandeurs de visas ne se présentent pas au rendez-vous. Ce pourcentage élevé des «no shows» impacte considérablement les prestations surtout en période estivale. Cette nouvelle mesure de prépaiement vise à mieux gérer les plannings. Le respect du nouveau cadre est obligatoire. Toutefois, le consulat général se dit réactif à certaines urgences médicales ou professionnelles. Quid des frais du dossier de demande de visa qui sont jugés trop élevés par rapport au pouvoir d'achat des Marocains ? Aucun changement n'est prévu en la matière, du moins pour le moment. Les taux sont fixés au niveau européen. Le Maroc, rappelons-le, figure parmi le top 3 des pays en termes de demandes de visas pour la France (avec la Chine et l'Algérie). La demande a doublé entre 2012 et 2017. L'année dernière, la France a délivré 320.000 visas aux Marocains dont 85% sont de court séjour. Le taux de refus ayant été de 15%. Par ailleurs, comme nous l'avons annoncé dans notre précédente édition, le gouvernement français compte simplifier la procédure de délivrance des visas pour les étudiants dans les pays d'origine. La première année, les étudiants étrangers bénéficieront d'un visa de long séjour valant titre de séjour. Dès mi-2019, la validation du visa pourra avoir lieu de façon dématérialisée sur une plateforme internet. Les étudiants basculeront ensuite sur un titre de séjour étudiant sous la forme d'une carte de séjour pluriannuelle pour l'ensemble de la durée restante du cycle d'études engagé. Une

